



Universités & Territoires

n°185

02/10/2026

Sommaire

■ Pages 4/5 : En région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Afev et JobIRL expérimentent un parcours inédit ■ Page 6 : Les infirmiers des SSE au cœur de la santé mentale étudiante ■ Pages 7/8 : « L'infirmier est un véritable pivot pour les étudiants » ■ Pages 9/10 : État des lieux et perspectives du logement étudiant à Brest ■ Pages 11/12 : L'Agitateur : transformer des idées étudiantes en projets concrets ! À Saint-Quentin, l'EiJV mise sur les Kaps pour loger ses étudiants ■ Pages 13/14 : L'Agitateur : transformer des idées étudiantes en projets concrets ! ■ Pages 15/16 : Nightline Europe publie son nouveau rapport sur la santé mentale étudiante en Europe ■ Page 17 : Nightline et l'Afev créent un MOOC dédié à la santé mentale ■ Page 18 : Enquête sur les violences et harcèlements sexistes et sexuels dans les écoles d'architecture ■ Page 19 : Logement étudiant : du diagnostic territorial à l'action locale ■ Pages 20-23 : Le Welcome Desk de Toulouse : un modèle d'innovation sociale au service des étudiants



En plein centre-ville de Brest, la résidence Liberté est totalement rénovée. (Propriétaire Sempé, exploitant Arpej)

■ éditorial

Préserver la **force de l'engagement**



Par Nicolas
Delesque
*Directeur de la
rédaction*

Une nouvelle rentrée pour *Universités & Territoires*, avec un numéro que nous avons voulu largement tourné vers la solidarité et l'engagement.

Au moment où les chiffres valsent, qu'il s'agisse des économies à réaliser par l'État, des fluctuations incertaines des APL, de l'augmentation ou non des droits d'inscription, de la production de logements - en baisse ou en hausse selon les catégories -, ou encore du nombre futur d'étudiants, il

est bon de rappeler que des femmes et des hommes s'engagent pour aider nos jeunes à réussir leur parcours et leur future insertion professionnelle.

Nous mettons ainsi en lumière dans ces pages des expériences institutionnelles locales, comme le Welcome Desk toulousain, dont l'efficacité repose beaucoup sur l'engagement de ses responsables et animateurs. Nous relayons également les travaux de l'ADISSE, qui entend valoriser le rôle des infirmiers des services de santé étudiante et leur position de première ligne à un moment où la santé mentale des jeunes ne s'améliore pas. Nous revenons aussi sur la question de l'ESR dans les villes d'équilibre et sur la manière dont une filière de pointe peut accompagner le développement de tout un territoire.

Aux côtés de ces initiatives portées par des professionnels de l'Université s'en-



Rendez-vous du
Logement étudiant

save the date !
11ème édition des RDVLE
03/12/2026



gage également un secteur associatif qui invente et défriche des dispositifs au service de l'engagement et du bien-être étudiant. Les collaborations élaborées par l'Afev, Nightline ou JobIRL montrent leur capacité à inventer de nouvelles réponses à partir d'expériences territoriales. C'est aussi l'occasion de rappeler que la société civile a un rôle à jouer dans le fonctionnement et la mise en œuvre de nos politiques publiques, comme le souligne l'UNEAP

dans son bilan de la mise en œuvre des politiques de lutte contre les VSS dans les établissements.

À l'heure où les propositions de coups de rabot vont fleurir dans le débat présidentiel, il est bon de rappeler que toute politique publique génère un besoin d'accompagnement, de médiation et d'information, porté notamment par la société civile et ses organisations. Des économies ? Pourquoi

pas, mais préservons ce qui fait la richesse de notre démocratie : l'engagement des citoyens et les structures qu'ils ont choisi d'investir, d'organiser ou de développer. ■

Congrès 2026 de France Universités : **quel pacte universitaire pour la France de demain ?**

Comment préparer la France de demain ? Face aux défis démocratiques, scientifiques, économiques, environnementaux et géopolitiques, les universités ont un rôle essentiel à jouer. Parce qu'elles forment les citoyennes et citoyens, produisent les connaissances, accompagnent les territoires et nourrissent l'innovation, elles constituent l'un des piliers d'une société plus durable et plus juste.



C'est dans cette perspective que France Universités organise son Congrès 2026, le jeudi 15 octobre, à Sorbonne Université, autour d'une question centrale : quel pacte universitaire pour la France de demain ?

À six mois de l'élection présidentielle de 2027, cette journée de réflexion et d'échanges réunira responsables universitaires, étudiantes et étudiants, chercheuses et chercheurs, élus, représentants du monde économique et personnalités de la société civile. Elle s'inscrit dans la contribution de France Universités au débat public sur l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche et participera à nourrir une vision ambitieuse pour l'ESR à l'horizon 2027.

Quatre grands enjeux pour penser l'avenir

Tout au long de la journée, les échanges s'articuleront autour de quatre grands enjeux :

1. Former pour transformer. Excellence et égalité des chances vont de pair.
2. L'Université, laboratoire des territoires qui réussissent. Quand les universités montrent l'exemple, du local au national.
3. La recherche et la science, au service de l'influence et de la souveraineté de la France et de l'Europe.
4. L'Université, un phare dans le

monde pour renforcer la francophonie et incarner la démocratie des valeurs.

Les échanges contribueront à porter une ambition renouvelée pour l'enseignement supérieur et la recherche, au service de la société, des territoires et de l'avenir de notre pays. ■

[Événement gratuit et ouvert à toutes et à tous, sur inscription.](#)



11^{ème} Rendez-vous du Logement étudiant

03 DÉCEMBRE 2026 - UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE-PSL

La résidence étudiante, un investissement pour l'avenir !

Les résidences étudiantes ont démontré leur utilité pour aider les étudiants à réussir leur parcours universitaire. Elles pourraient encore mieux jouer leur rôle si elles étaient en nombre suffisant, avec des offres adaptées à tous les besoins : sociaux, usages, mobilité, ...

La crise du logement est encore une réalité; la résidence étudiante reste une réponse pour les 1,7 millions étudiants décohabitants et une solution pour détendre les marches locatifs locaux.

Mais la production de nouvelles résidences nécessite de la lisibilité et des réponses aux incertitudes : réforme des APL à venir, pouvoir d'achat étudiant et hausse des droits

d'inscription à l'Université, baisse démographique, budget de l'Etat et fiscalité de l'investissement locatif, ...

A quelques mois d'élections cruciales pour notre pays, nous essaierons de faire le point sur la situation et reviendrons sur le déroulement du plan AGiLE piloté par la Banque des territoires pour un premier bilan des actions engagées. Bien être étudiant, réussite universitaire, démocratisation de l'enseignement supérieur, dynamisme des échanges et de la recherche, ...

La résidence étudiante, un sujet pour les élections, un investissement pour l'avenir !

Pré-programme

8h30 - 9h : Accueil autour d'un café et thé convivial

9h : Ouverture par Monsieur le Président de l'Université Paris Dauphine - PSL, Professeur **Bruno BOUCHARD** et les organisateurs des RDVLE

9h30 - 10h30 : 5^{ème} édition du « Baromètre d'attractivité des Résidences AIRES » réalisé par Occurrence - Groupe IFOP

10h30 - 12 h00 : Les actualités en débat; interventions, benchmark, expertises, ...

12h00 - 12h30 : Remise des 8^{ème} prix des RDVLE

13h : Echanges conviviaux et Fin

Et 5 webinaires : de janvier à Juin

(Pour le moment pas d'atelier en présentiel ...on verra)

Pour plus d'information :

www.rdvle.com ou contact@rdvle.com

Nicolas Delesque, Délégué Général :
06 78 39 13 49

PARTENAIRES :



PARTENAIRE MÉDIA :



AVEC LE SOUTIEN DE :



En région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Afev et JobIRL expérimentent un parcours inédit

Co-construit par l'Afev et JobIRL, le programme « Vers un parcours augmenté » accompagne plus de 1 200 collégiens d'Auvergne-Rhône-Alpes dans leur découverte des études et des métiers. Une expérimentation qui ambitionne de lutter contre les inégalités d'orientation, en agissant dès la classe de cinquième.

Comment permettre à des jeunes de construire leur avenir à partir d'une meilleure connaissance des études, des métiers et des possibilités qui s'offrent à eux ?

C'est à cette question que tente de répondre le programme « Vers un parcours augmenté », lancé il y a deux ans en Auvergne-Rhône-Alpes par l'Afev et JobIRL. Déployée dans quatre collèges de la région (Rhône, Isère, Drôme), cette expérimentation accompagne les élèves de la 5^e à la 3^e à travers une série d'actions complémentaires autour de l'orientation, de l'enseignement supérieur et du monde professionnel. Une démarche qui s'adresse en priorité à des jeunes issus de territoires populaires ou ruraux, souvent éloignés de ces univers. Pour Corentin Gautier, délégué régional de l'Afev Auvergne-Rhône-Alpes, l'enjeu est clair : agir sur les inégalités d'orientation et d'accès à l'enseignement supérieur, en donnant aux collégiens les moyens de « construire leur parcours à partir d'une compré-

hension un peu plus éclairée des possibles. »

Des expertises croisées

Le programme est né de la rencontre entre deux savoir-faire complémentaires : « C'est un programme que nous avons coconstruit avec l'association JobIRL, explique Corentin Gautier. En caricaturant un peu, disons que JobIRL est spécialisée dans la découverte des métiers et l'Afev plutôt sur la découverte et la sensibilisation à l'enseignement supérieur. » L'idée a donc été d'associer ces deux expertises pour proposer un accompagnement plus, complet aux jeunes. Le projet s'appuie d'ailleurs sur deux dispositifs déjà existants : Démo'Campus (Afev) et Connecte-toi à ton avenir (JobIRL). Cela dit, précise le DR AURA de l'Afev, « nous avons rajouté des actions, amplifié le programme par l'association des deux sur le modèle «1+1=3.» Cette logique de complémentarité s'est naturellement imposée grâce aux liens déjà anciens entre les deux structures,



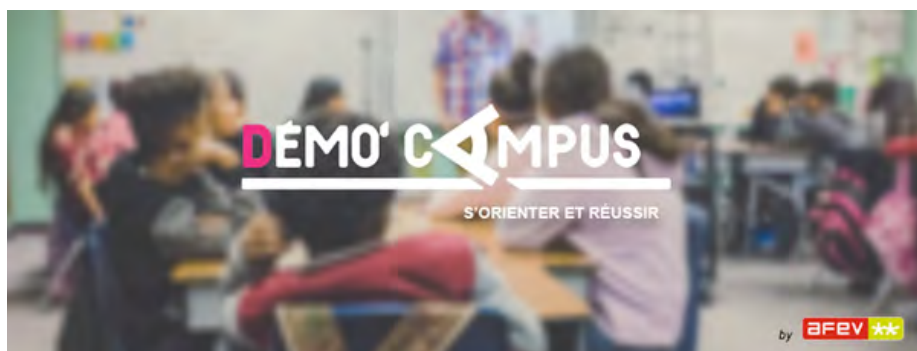
CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES



tant au niveau national que régional – et notamment à travers l'actuel directeur scientifique de JobIRL Jules Donzelot, compagnon de route de l'Afev. Sur certains territoires, les équipes travaillent même dans des locaux communs. Sur cette base, pour les partenaires du projet, il ne s'agit pas seulement d'informer les jeunes sur les études ou les métiers, mais de leur permettre d'élargir progressivement leur horizon des possibles et de se projeter dans des parcours qu'ils n'auraient pas forcément envisagés.

Un parcours progressif de la cinquième à la troisième

L'expérimentation se déroule actuellement dans quatre établissements : les collèges REP+ Schoelcher à Lyon/La Duchère, Jean-Vilar à Échirolles, un collège REP de Romans-sur-Isère et un collège rural de Saint-Jean-en-Royans. Au total, près de 1 200 collégiens sont concernés. « L'idée, c'est de toucher tous les jeunes de la classe d'âge », souligne Corentin Gautier. Les actions sont donc proposées à l'ensemble des élèves, avec une progres-



sion construite sur plusieurs années. Dès la 5^e, les collégiens participent à des ateliers autour de la connaissance de soi, de leurs centres d'intérêt ou encore de leurs compétences – soit, « essayer de repérer ses forces, ses intérêts, qu'est-ce qu'on fait dans nos pratiques personnelles qui peut être valorisé. » En parallèle, JobIRL introduit les premières notions liées aux métiers et au fonctionnement de l'entreprise.

La 4^e marque ensuite une étape importante, avec l'intervention d'étudiants bénévoles de l'Afev dans les collèges. Ces temps d'échange permettent d'aborder l'enseignement supérieur, les parcours d'études ou encore les inégalités d'accès aux formations, et reposent un principe cher à l'association : le pair-à-pair. En effet, « les étudiants ne sont pas là pour donner toutes les voies d'accès de manière hyper précise, insiste Corentin Gautier. Ils sont vraiment là pour partager leur expérience. » Cette logique se retrouve également dans les immersions organisées sur les campus. Pendant une journée, les collégiens découvrent concrètement la vie étudiante : restaurant et bibliothèque universitaires, amphithéâtre ou encore rencontres avec des étudiants : « L'idée, c'est d'amener les collégiens sur un campus et de leur faire vivre une expérience immersive. »

En 3^e, le programme aborde des questions plus directement liées à l'orientation. JobIRL accompagne notamment les jeunes dans leur recherche de stage et leur découverte du monde professionnel. L'organisation d'un forum des études et des métiers, réunissant un étudiant pour un professionnel par secteur, constitue également un temps-fort. Ainsi, à chaque fois, les collégiens peuvent échanger à la fois avec quelqu'un qui suit actuellement une formation et avec quelqu'un qui exerce déjà le métier : « Avoir face à eux un étudiant en communication et un professionnel qui travaille dans la communication permet aux collégiens de disposer des deux regards. »

Évaluer l'impact sur les trajectoires

Au-delà des actions proposées, l'expérimentation comporte un important volet d'évaluation. Une cohorte d'élèves a été suivie, dès le début et donc depuis la deuxième année du collège, afin de mesurer l'évolution de leurs représentations, de leurs connaissances et de leur rapport à l'orientation. « On a passé des questionnaires aux élèves sur leur rapport à leur orientation, leur projection, leur connaissance des métiers », détaille Corentin Gautier. Ces mêmes questionnaires sont ensuite réadministrés afin d'observer les

évolutions au fil du parcours. Par ailleurs, chaque activité fait également l'objet d'une évaluation spécifique.

Cette attention portée à l'impact reflète l'ambition du programme : démontrer qu'une action continue, construite dans la durée et combinant découverte des études et découverte des métiers, peut contribuer à réduire certaines inégalités d'orientation. Car derrière les ateliers, les visites ou les rencontres, l'objectif reste de permettre à des jeunes qui entendent parfois peu parler d'enseignement supérieur dans leur environnement familial de mieux comprendre les possibilités qui s'offrent à eux. Ainsi, en associant les expertises conjuguées des deux associations, « Vers un parcours augmenté » fait un pari : celui d'espérer qu'une meilleure connaissance des études, des métiers et des parcours pourra aider les collégiens à envisager leur avenir avec davantage de confiance et de liberté. ■

www.afev.org
www.jobirl.com



Les infirmiers des SSE au cœur de la santé mentale étudiante

Réunis le 16 juin au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche par l'ADISSE (voir ci-contre), les infirmiers des Services de santé étudiante (SSE) ont consacré leur journée nationale aux dispositifs de santé mentale et à leur articulation sur les campus.

Avec 295 infirmiers recensés par l'ADISSE et répartis dans 71 SSE, la profession occupe une place centrale mais encore mal connue dans l'accompagnement des étudiants. Soigner, coordonner, éduquer, prévenir : ses missions supposent de travailler avec les autres professionnels de santé, mais aussi les services universitaires, les Crous, les ARS ou les associations. Créée en 2023, l'ADISSE entend favoriser les échanges entre des professionnels aux pratiques et situations parfois différentes et mieux faire connaître leur rôle. Pour cette journée nationale, 82 infirmiers issus de 38 SSE avaient fait le déplacement.

Des dispositifs à mieux articuler

Face à la progression du mal-être étudiant, plusieurs acteurs nationaux ont présenté leurs réponses. Le 3114, numéro national de prévention du suicide, évalue le risque suicidaire et organise si nécessaire l'orientation et le suivi. Nightline propose une écoute nocturne assurée par des étudiants bénévoles formés, complétée par des actions de prévention. Santé Psy Étudiant permet jusqu'à douze séances avec un psychologue sans avance de frais, tandis que PSSM France forme au repérage et aux premiers secours en santé mentale.

Pour finir, Papageno a présenté son travail de prévention et de « postvention » après un suicide, en insistant sur la nécessité d'une réponse institutionnelle collective, tandis que le Conseil

de santé mentale étudiante, développé à Lille et en Artois, illustre quant à lui la coopération territoriale entre université et acteurs de la psychiatrie.

Ces interventions ont aussi souligné la place particulière des infirmiers des SSE : interlocuteurs de proximité, ils repèrent la souffrance, orientent les étudiants et coordonnent leur parcours avec les différents professionnels. Un rôle d'autant plus important que les dispositifs sont nombreux et que leur bonne articulation conditionne l'efficacité de l'accompagnement.

Des initiatives venues des campus

La journée a enfin valorisé les actions portées directement par les SSE : méditation animale avant les examens à Brest, module consacré à l'autonomie et au bien-être à Blois, défis de déconnexion numérique ou encore club croquet à Mayotte.

Des initiatives qui illustrent l'autre versant du métier : au-delà de l'accompagnement individuel, les infirmiers développent des actions collectives de prévention et de promotion de la santé au plus près des lieux de vie étudiante. ■

Virginie AUZARY (LAVIN) - Présidente ADISSE (association des infirmiers des services de santé étudiante)
virginie.auzary@uca.fr

organisée par l'Association des Infirmiers des Services de Santé Étudiante (ADISSE)

MARDI 16 JUIN 2026
8h30 - 17h

journée nationale
DES INFIRMIER(E)S DES UNIVERSITÉS DE FRANCE

8h30 - 9h : Accueil café
9h - 9h30 : Introduction par l'ADISSE

9h30 3114
10h15 Nightline
11h Santé Psy Étudiant
11h45 PSSM France

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
1 rue Descartes
PARIS 5
Amphi Gay-Lussac

3114
Nightline
Papageno
CSME
ADISSE

INNOVATIONS EN SANTÉ MENTALE POUR LES ÉTUDIANTS

14h PAPAGENO
14h45 CSME / ESOPE
Témoignage du SSE de Lille
15h45 Ateliers innovants menés par les IDE
16h30 Conclusion et perspectives
La santé mentale des soignants



« L'infirmier est un véritable **pivot** pour les étudiants »

Vice-président de l'Association nationale des infirmiers des services de santé étudiante en France (ADISSE), Victor Milimo revient pour Universités & Territoires sur les spécificités du métier, la montée des besoins en santé mentale et la nécessité de mieux reconnaître le statut des infirmiers des SSE.

Pourquoi avoir créé l'ADISSE ?

Cela faisait déjà plus de dix ans que nous organisions une journée annuelle des infirmiers des services de santé étudiante. Nous avons constaté que notre métier était mal connu et qu'il réunissait des professionnels venant d'horizons très différents : beaucoup d'anciens infirmiers scolaires, mais aussi des infirmiers venant du secteur privé ou de jeunes diplômés. Or nous ne sommes pas véritablement formés à ce métier spécifique, auprès d'un public étudiant qui a ses propres comportements et problématiques de santé.

Nous avons donc besoin de nous retrouver pour partager nos expériences : comment accompagner un étudiant en situation de handicap ? Quel est notre rôle dans les aménagements d'études ? Que faisons-nous lorsqu'un jeune arrive en situation de mal-être ? Les pratiques diffèrent aussi selon les territoires et les SSE : certains sont centres de santé et proposent du soin curatif, d'autres font essentiellement de la prévention. L'ADISSE a été créée pour structurer ces échanges, faire connaître et valoriser le rôle des infirmiers et développer la formation - mais sans caractère syndical ou politique. Nous voulions que chacun puisse participer sans créer de tensions avec les directions des services.

Quelles évolutions observez-vous dans la santé des étudiants ?

C'est un public particulièrement vulnérable, soumis à plusieurs facteurs susceptibles de se cumuler : pression



académique, examens, charge de travail, peur de l'échec... Il y a aussi la précarité financière, avec les difficultés liées au logement, à l'alimentation ou aux transports. Beaucoup d'étudiants doivent travailler parallèlement à leurs études, ce qui peut également affecter leur santé mentale. Il faut en outre ajouter l'isolement social. Certains quittent leur famille, changent de ville et éprouvent des difficultés à recréer des liens.

Beaucoup s'interrogent également sur leur avenir professionnel et le sens de leurs études. Nous constatons aussi des troubles du sommeil liés à des rythmes de vie irréguliers, ainsi que des situations de discrimination, de harcèlement ou de violences sexistes

et sexuelles. Bien entendu, certains arrivent à l'université avec des difficultés psychologiques préexistantes. Mais tous ces facteurs peuvent les majorer et provoquer du mal-être, de l'anxiété, du stress ou de la dépression.

Face à ces situations, quel est précisément le rôle de l'infirmier ?

L'infirmier est vraiment un véritable pivot pour ces étudiants, souvent le premier professionnel qu'ils rencontrent en arrivant au SSE. Nous recevons sa demande, identifions ses besoins et évaluons sa situation. À partir de là, nous lui expliquons les possibilités qui existent et pouvons l'orienter vers le professionnel compétent - par exemple un psychologue ou un psy-

chiatre. Ensuite, nous pouvons vérifier que la démarche a abouti et proposer d'autres solutions si nécessaire.

Il existe cependant des problèmes de saturation. Pour obtenir un rendez-vous avec un psychologue en ville, l'attente peut parfois atteindre trois ou quatre semaines. Certains SSE disposent de leurs propres psychologues ou psychiatres et, lorsqu'un étudiant est en situation de crise aiguë, nous pouvons l'orienter vers les urgences. Dans l'attente d'une prise en charge spécialisée, l'infirmier peut également proposer une «relation d'aide» : une consultation d'écoute et de soutien qui peut durer 45 minutes, pour aider l'étudiant à gérer son mal-être. C'est aussi pour cela que nous avons consacré notre journée nationale aux différents dispositifs existants ... Nous disposons de nombreuses ressources ; l'enjeu est de savoir comment s'en saisir et mieux les articuler entre elles. L'ADISSE organise également, depuis l'année dernière, des webinaires mensuels sur différentes thématiques afin de fournir davantage de connaissances et de compétences aux infirmiers.

Quelles sont aujourd'hui les priorités de l'ADISSE ?

Nous voulons d'abord faire reconnaître et valoriser le rôle infirmier dans les SSE, favoriser le développement de la profession, promouvoir la formation et diffuser les travaux de recherche réalisés par les infirmiers.

Mais une grande difficulté concerne aujourd'hui notre statut. Il reste mal connu et cela peut provoquer des tensions avec certains responsables administratifs. Notre temps de travail ne comprend pas seulement les consultations avec les étudiants : nous devons aussi préparer et réaliser des actions de prévention et de promotion de la santé sur leurs lieux de vie, nous documenter, nous former ou participer à des congrès. Certains responsables peuvent pourtant se demander : « Si vous n'êtes pas avec un étudiant, qu'est-ce que vous faites ? » Alors que tout cela fait partie intégrante de notre métier. Nous voulons donc travailler à une meilleure harmonisation des situations et rappeler ce qui est prévu par les textes. Il y a un paradoxe : nous travaillons sur la santé mentale des

étudiants... alors que certains collègues sont eux-mêmes en souffrance à cause de conflits réguliers avec leur hiérarchie.

Une autre question apparaît avec les difficultés budgétaires des universités et la tentation de demander aux services de santé de produire davantage de recettes, notamment en multipliant les consultations (remboursées par la Sécurité sociale). Cela nous interroge d'un point de vue éthique : nous sommes là avant tout pour bien accueillir les étudiants et les aider à réussir leurs études. Pour l'année prochaine, nous souhaitons donc travailler sur la santé mentale des infirmiers et des soignants, notamment à partir de cette question de l'harmonisation des statuts et des missions définies par les textes (et surtout voir comment la réforme infirmière de 2026 sera applicable au sein des SSE). ■



État des lieux et perspectives du **logement étudiant à Brest**

La poursuite du développement d'une politique adaptée en matière de logement étudiant à vocation sociale apparaît comme un enjeu majeur pour la métropole brestoise, c'est ce qui ressort d'une étude publiée en avril 2026 par l'ADEUPA, l'agence d'urbanisme de Brest – Bretagne.



L'accueil d'étudiants et d'étudiantes constitue un enjeu stratégique pour l'attractivité et le dynamisme de Brest métropole. En dix ans, leur nombre a fortement augmenté, avoisinant aujourd'hui les 30 000 inscrits, tandis que le marché du logement locatif s'est tendu, entraînant une raréfaction de l'offre disponible et une hausse notable des loyers, en particulier sur les petites surfaces très recherchées. Cette situation accentue les difficultés des étudiants les plus précaires à se loger dans le parc privé.

Bien que les tendances démographiques préfigurent un recul du nombre d'étudiants brestois dans les prochaines années, les besoins en logements abordables demeurent forts dans un territoire comptant un déficit de logements étudiants à vocation sociale. De surcroît, l'aggravation des situations de précarité chez les jeunes et l'accueil grandissant de publics internationaux sur le site brestois laissent présager une hausse des besoins en logements sociaux dédiés aux étudiant·es.

Les perspectives au regard des stratégies **des établissements d'enseignement supérieur**

Si les projections démographiques constituent un facteur important pour appréhender les évolutions en termes d'effectifs étudiants, elles ne peuvent expliquer à elles seules les dyna-

miques observées localement. Ainsi, des facteurs comme les stratégies de recrutement des établissements d'enseignement, la capacité du territoire à attirer des jeunes issus de territoires éloignés, ou l'évolution de l'offre de formation, peuvent infléchir les dynamiques anticipées localement.

Pour tenter d'appréhender plus finement les perspectives d'évolution des effectifs étudiants, des entretiens ont été réalisés auprès des établissements d'enseignement supérieur (université et grandes écoles¹⁵) afin d'identifier leurs stratégies et les potentielles inci-

dences sur les effectifs et le profil des étudiants accueillis à l'avenir.

Il en ressort quelques grandes lignes directrices avec des effectifs qui devraient augmenter d'ici 2030 dans les grandes écoles (une estimation d'environ 650 étudiant·es supplémentaires, pour atteindre près de 4 800 étudiants), et une université qui s'inscrit dans une logique de stabilisation des effectifs, mais avec une tendance baissière. En synthèse, les stratégies des établissements ne font pas apparaître de projets susceptibles d'entraîner un solde net significatif d'étudiants dans Brest métropole.



Enjeux majeurs pour le logement étudiant brestois

Trois enjeux ressortent particulièrement des analyses présentes dans ce rapport.

Tout d'abord, le renforcement de l'offre Crous, qui demeure historiquement faible sur le territoire. Avec un ratio inférieur à celui constaté en France métropolitaine et dans la métropole rennaise, l'offre de logements Crous demeure faible sur le territoire. Elle n'a pas évolué depuis près de 30 ans, alors que le nombre d'étudiants a fortement progressé. En appliquant le ratio rennais, il manquerait ainsi environ 950 logements Crous dans la métropole brestoise, le Clous de Brest a de son côté, estimé le besoin à 1 500 places supplémentaires. Il y a donc un enjeu important à renforcer cette offre, qui reste la plus accessible pour les publics les plus précaires, notamment les boursiers et certains étudiants internationaux.

Deuxième enjeu, la concrétisation des projets de résidences sociales portés par les bailleurs sociaux et exploitées par des associations spécialisées actuellement à l'étude. Pour les prochaines années, la priorité a été mise sur le développement d'une offre à caractère social financée en Prêt locatif social (PLS) ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement (APL).

Quatre projets de résidences à caractère social sont prévus à court et moyen terme, dont deux sont déjà en cours de réalisation, pour un total d'environ 400 logements supplémentaires. Sous réserve que l'ensemble de ces projets se réalise, la métropole pourrait compter, à terme, plus de 3 000 places en résidences sociales, soit un ratio conforme à la « norme » nationale du rapport Anciaux.

Et enfin une action d'harmonisation des modalités d'attribution des logements des résidences gérées des bailleurs sociaux semble souhaitable afin de garantir l'attribution aux étudiants

les plus précaires. L'analyse de l'occupation des résidences sociales gérées par les bailleurs sociaux et l'Arpej montre que seule une partie des logements est attribuée aux étudiant·es les plus en difficulté (boursiers et internationaux). Il en résulte donc également un enjeu autour des modalités d'attribution des logements des résidences qui ne sont pas gérées par le Crous.

Plus globalement, le renforcement de l'offre dédiée devrait permettre d'atténuer la pression sur les petites typologies du parc privé. On peut, par

ailleurs, affirmer que même avec une baisse projetée des effectifs étudiants dans les prochaines années, l'offre abordable restera nécessaire pour des étudiants aux ressources généralement limitées. ■

contact : contact@adeupa-brest.fr

HABITAT | BREST MÉTROPOLÉ

LOGEMENT ÉTUDIANT À VOCATION SOCIALE : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

#25 | Avril 2026

OBSERVATOIRE | Note d'analyse



Résidence Carnot du Logis breton

29 740 étudiants

Inscrits à la rentrée universitaire 2024

(effectif stable après une hausse de 8 000 en 10 ans)



22,5 % d'étudiants boursiers (rentree 2023)



12 % d'étudiants internationaux



Environ 4 000 places en résidences étudiantes (source OTLE)

dont environ la moitié en résidence à caractère social (Crous et bailleurs sociaux)



4,6 logements Crous pour 100 étudiants, un ratio inférieur à d'autres métropoles (7,8 à Rennes, 6,1 à l'échelle nationale)



Les projections : stabilité jusqu'en 2033 puis baisse des effectifs à l'horizon 2050 :

26 000 étudiants -13 % par rapport à 2024



L'accueil d'étudiants et d'étudiantes constitue un enjeu stratégique pour l'attractivité et le dynamisme de Brest métropole. En dix ans, leur nombre a fortement augmenté, avoisinant aujourd'hui les 30 000 inscrits, tandis que le marché du logement locatif s'est tendu, entraînant une raréfaction de l'offre disponible et une hausse notable des loyers, en particulier sur les petites surfaces très recherchées. Cette situation accentue les difficultés des étudiants les plus précaires à se loger dans le parc privé.

Bien que les effectifs étudiants se stabilisent et que les tendances démographiques préfigurent un recul du nombre d'étudiants brestois dans les prochaines années, les besoins en logements abordables demeurent forts dans un territoire comptant un déficit de logements étudiants à vocation sociale. De surcroît, l'aggravation des situations de précarité chez les jeunes et l'accueil grandissant de publics internationaux sur le site brestois laissent présager une hausse des besoins en logements sociaux dédiés aux étudiant·es.

Trois enjeux ressortent particulièrement :

- le renforcement de l'offre Crous, celle-ci demeurant faible sur le territoire,
- la concrétisation des projets de résidences sociales actuellement à l'étude,
- l'harmonisation des modalités d'attribution des logements des résidences gérées par des bailleurs sociaux afin de garantir l'attribution aux étudiants les plus précaires.

À Saint-Quentin, l'*EiJV* mise sur les *Kaps* pour **loger ses étudiants**

Avec une population étudiante en hausse de 22 % en six ans, Saint-Quentin compte désormais quelque 2 500 étudiants et développe progressivement une véritable dynamique de campus. Implantée dans la ville depuis 2023, l'École d'ingénieurs Jules Verne (EiJV) accompagne cette évolution et s'appuie désormais sur un partenariat avec l'Afev pour faciliter l'arrivée de ses élèves. Douze places leur sont réservées au sein de la résidence Kaps, ouverte en septembre 2025 dans l'écoquartier Maréchal Juin. Au-delà du logement, la convention permet de valoriser leur engagement bénévole dans leur formation et ouvre également des perspectives autour de la mobilité internationale. Son directeur, Cyril Drocourt, revient sur le développement de l'école et les enjeux de ce partenariat.

Pourquoi avoir implanté une antenne de l'EiJV à Saint-Quentin ?

Nous avons créé l'école d'ingénieurs en 2023, avec l'ambition d'avoir plusieurs implantations sur notre territoire : une à Amiens, puisque nous sommes une composante de l'Université de Picardie Jules Verne, et une autre antenne. Après une étude de marché, Saint-Quentin nous est apparue comme la ville la plus intéressante, de par sa position géographique, son campus relativement récent et l'activité étudiante qui commençait à s'y développer. Il existait également une forte demande autour de la logistique dans ce secteur. Ainsi, nous y proposons désormais une spécialité en supply chain et logistique. Pour le moment, c'est la seule à Saint-Quentin, même s'il n'est pas exclu d'en ouvrir d'autres à l'avenir. La formation dure trois ans, après un recrutement à bac+2. Notre première promotion est sortie en 2026, et nous comptons désormais 83 étudiants sur les trois années. Nous en sommes très satisfaits.

Nous bénéficions également d'un accompagnement très volontaire de la communauté d'agglomération de



Cyril DROCOURT, Directeur de l'EiJV

Saint-Quentin, notamment pour le nouveau bâtiment dans lequel nous nous trouvons. Elle est très réactive, à chaque fois que nous la sollicitons. Il y a donc aujourd'hui une véritable dynamique de campus : des étudiants auparavant dispersés dans différents endroits de la ville sont aujourd'hui regroupés sur le même secteur. Une pépinière d'entreprises a également été créée à proximité de l'école, avec l'idée de rapprocher entreprises et étudiants - notamment autour des projets et de l'apprentissage.

Pourquoi le logement est-il un enjeu pour vos étudiants ?

Déjà, parce que certains d'entre eux arrivent très tardivement, qu'ils soient étrangers (en raison des délais liés aux visas) ou aient obtenu au dernier moment leurs résultats d'admission - par exemple fin août ! À ce moment-là, les étudiants ont très peu de temps pour se retourner et trouver un logement. Nous avons donc préféré anticiper et disposer de solutions que nous pouvons débloquer au dernier moment. Même s'il n'y a pas forcément une forte pénurie de logements à Saint-Quentin, cela nous apporte une certitude.

Or ceci s'avère particulièrement important pour nos étudiants de première année, qui chez nous suivent alors une formation initiale, tandis que les deux suivantes se font en apprentissage. À partir de la deuxième année, les étudiants disposent donc un salaire, sont moins souvent présents à Saint-Quentin et peuvent être logés ailleurs. Notre priorité était vraiment de sécuriser l'arrivée en première année. Et il y a aussi la question de l'isolement. Nos étudiants viennent d'horizons et de formations très dif-

férents, de diverses villes dans toute la France. Ils se connaissent peu lorsqu'ils arrivent. La colocation permet alors de créer des liens et une vie en communauté.

Qu'apporte le partenariat avec l'Afev ?

Nous connaissons déjà l'Afev et savions que ces logements avaient été construits juste à côté de l'école. Géographiquement, c'était très intéressant pour nous et cela faisait sens. Nous avons donc décidé de réserver douze places, soit trois colocations de quatre chambres. Cela ne permet évidemment pas de loger tout le monde, mais déjà une partie de nos étudiants. Et, pour cette première année du partenariat, toutes les places ont été prises. Nous sommes très satisfaits : cela fonctionne. Par ailleurs, pouvoir dire à un candidat que, s'il est accepté, nous avons potentiellement une solution pour le loger, cela constitue aussi un élément d'attractivité pour l'école. Qui plus est, le tarif est intéressant et la résidence se situe juste à côté de l'école : les étudiants n'ont qu'une rue à traverser.

Mais ce qui nous intéresse également, c'est le fonctionnement en colocation. Cela correspond assez bien à l'esprit d'une école d'ingénieurs, un esprit de soutien mutuel et d'équipe. Se retrouver ensemble dans ces logements s'inscrit dans la continuité de cette manière de vivre les études. Les premiers retours sont d'ailleurs très positifs : les étudiants sont très contents de cette organisation.

Ce partenariat a-t-il vocation à accompagner le développement de l'école ?

Oui, tout à fait. Notre ambition est d'augmenter progressivement les effectifs à Saint-Quentin et il n'est pas exclu que nous y proposons un jour d'autres spécialités. Pour les logements, l'objectif reste avant tout d'accueillir les premières années. Une fois en deuxième année, les étudiants connaissent la ville, sont en apprentissage et donc moins souvent présents. Dès lors, notre idée est plutôt de pouvoir libérer les places pour les nouveaux arrivants.

Et plus largement, notre implantation se fait dans de très bonnes conditions. La proximité entre l'école, le campus, les logements et les entreprises crée une dynamique intéressante. Les étudiants

disposent ainsi de toutes les bonnes conditions pour réussir. ■



L'Agitateur : transformer des idées étudiantes en projets concrets !

Pour sa neuvième édition, L'Agitateur, concours de la Fondation Smerra, invite à nouveau les étudiants à proposer leurs propres solutions pour améliorer la vie étudiante. Parmi les lauréats 2026, le projet tutoré TC Cleaner, porté par quatre étudiantes du département Tech de Co de l'IUT de Bordeaux, illustre la manière dont l'accompagnement des établissements et de la Fondation peut permettre à une idée de prendre de l'ampleur et de se pérenniser.

Comment le département Tech de Co de l'IUT Bordeaux s'est-il saisi de L'Agitateur ?

Annaig Prigent, Référente communication du département Tech de Co : Plusieurs éléments nous ont intéressés. Nous sommes dans une formation commerciale, et participer à un tel concours permet de développer des compétences transversales primordiales pour nos étudiants : savoir présenter des informations de manière synthétique dans un dossier, bien s'exprimer à l'oral, défendre un projet... Cela leur permettait également de se confronter à d'autres étudiants et à d'autres types de projets, alors qu'ils ont déjà beaucoup l'occasion de se

confronter entre eux dans le cadre de leur formation. Enfin, les valeurs portées par le concours, autour de l'amélioration de la vie étudiante ou de la durabilité, correspondent aux nôtres. Nous avons donc voulu inciter un maximum de groupes à participer. Or, aller chercher des financements extérieurs fait aussi partie du jeu : cela peut permettre aux étudiants de lui donner davantage d'envergure, d'aller plus loin.

Nous n'avons aucun doute sur leur capacité à imaginer des solutions. Eux-mêmes, en revanche, peuvent en douter ou ne pas en avoir conscience. Les deux projets de l'IUT finalistes de L'Agitateur venaient réellement des étudiants. TC Cleaner a été entièrement

imaginé par ses quatre porteuses, avec une forte dimension environnementale. Pour TC Connexion, nous avons identifié le besoin d'un événement rassembleur, mais ce sont les étudiants qui l'ont conçu. L'intérêt d'un dispositif comme L'Agitateur est aussi de leur faire prendre conscience de ce qu'ils sont capables de réaliser.

Léna Papillard, comment est né TC Cleaner et qu'a changé le passage par L'Agitateur ?

Léna Papillard, étudiante, lauréate 2026 : Nous avons créé TC Cleaner à quatre étudiantes, dans le cadre de nos études. Notre objectif était de sensibiliser les étudiants, et plus largement



fondation smerra
initiatives étudiantes
fondation d'entreprises



les habitants, à la protection de l'environnement - notamment à la pollution plastique. Notre principale idée a été de travailler autour de bacs à marée, pour proposer une solution concrète et donner envie aux gens de faire attention à leurs déchets dans les milieux naturels. L'Agitateur nous a permis de faire évoluer le projet. Les différents intervenants que nous avons rencontrés nous ont aidés à le regarder sous un autre angle. Quand on travaille beaucoup sur une idée, on peut rester concentré dessus sans parvenir à prendre suffisamment de recul. Des personnes extérieures nous ont posé des questions et donné des conseils. Nous avons aussi rencontré des difficultés et douté de l'efficacité ou des perspectives du projet. Cet accompagnement nous a donc permis de prendre confiance, de nous remettre en question et surtout de ne pas abandonner.

Le moment le plus fort a été la finale à Lyon. Je devais initialement y aller avec Rosalie, qui fait partie du projet, mais ai finalement dû m'y rendre seule. Je n'avais pas vraiment confiance en moi et, comme j'étais présidente du projet, je ressentais la responsabilité de représenter tout le travail que nous avons réalisé ensemble. C'était impressionnant de me retrouver seule à le défendre devant le jury. Lorsque nous avons remporté les 3 000 euros, j'ai ressenti une énorme fierté. Mais c'était évidemment une victoire collective. Cette dotation a notamment permis de financer les bacs à marée et d'aider la nouvelle promotion qui reprend TC Cleaner. Je trouve très im-

portant que le projet puisse continuer à évoluer après nous.

Que peut apporter l'accompagnement extérieur à des projets tutorés ?

Annaïg Prigent : À l'IUT, les étudiants sont déjà suivis par un enseignant et une équipe d'animateurs qui les retrouve chaque mois pour faire avancer leurs projets. Pour L'Agitateur, nous les avons notamment accompagnés dans la préparation et le dépôt du dossier. Une fois les projets sélectionnés, la Fondation Smerra a pris le relais pour garantir aussi l'équité entre les candidats. Cette pluralité des accompagnements est importante. Sortir du cadre, confronter son idée à d'autres personnes, rencontrer d'autres étudiants et découvrir leurs projets permet de faire grandir le sien.

Justine Crabouillet, responsable de la Fondation SMERRA : C'est aussi ce que nous avons voulu renforcer lors de la huitième édition, en créant un véritable esprit de promotion entre les porteurs de projets. Nous avons notamment organisé la Shaker Week à Lyon, avec trois ateliers autour de la communication, de la prise de parole et de l'organisation d'événements écoresponsables. Nous avons également retrouvé, avec bonheur, une finale en présentiel, après plusieurs éditions marquées notamment par le Covid et des formats à distance ou hybride. Cela change beaucoup de choses dans l'expérience vécue. Je me souviens très bien de Léna, seule face aux cinq membres du jury, puis de son émotion lorsqu'elle a appris qu'elle avait gagné. Le présen-

tiel permet aussi ces moments-là.

L'implication des établissements est essentielle. Quand les enseignants se saisissent de L'Agitateur, comme au département Tech de Co de l'IUT de Bordeaux, les étudiants peuvent acquérir par l'expérimentation des compétences qu'ils n'acquièrent pas forcément de la même manière en amphithéâtre. Les établissements peuvent faire connaître l'appel à projets, encourager les étudiants et les aider à aller jusqu'au dépôt du dossier. De notre côté, notre vision est de leur donner un maximum de cartes pour qu'ils puissent ensuite réaliser ce qu'ils souhaitent faire.

Quelles seront les nouveautés de L'Agitateur en 2027 ?

Justine Crabouillet : Nous conservons trois catégories, mais avec de nouveaux intitulés destinés à apporter un maximum de lisibilité. Vivre mieux regroupera les projets visant à améliorer la vie étudiante autour du bien-être, de la santé, de l'environnement, du sport ou encore de la culture ; Agir ensemble concernera l'aide aux étudiants au quotidien, avec l'engagement, la citoyenneté, la solidarité ou l'inclusivité ; enfin, Inventer demain permettra d'imaginer le futur des étudiants autour, notamment, de la transition écologique et du numérique. Chaque catégorie est dotée d'un prix de 3 000 euros. L'objectif est qu'un étudiant qui a une idée ne se demande pas d'abord dans quelle case elle peut entrer. Nous voulons qu'il puisse se dire : « Moi aussi, je peux y aller, je peux oser candidater »... puis accéder à tout l'accompagnement proposé. La Shaker Week sera maintenue, et la finale se déroulera cette fois en présentiel à Paris, afin de faciliter la présence des porteurs de projets et de multiplier les rencontres et les synergies.

Léna Papillard : C'est justement ce que je dirais aux étudiants : il faut oser et croire en ses idées, et profiter de ce genre d'opportunités. On en ressort forcément grandis, par tout ce qu'on apprend et tout ce qu'on a la chance de vivre. ■



Nightline Europe publie son nouveau rapport sur la santé mentale étudiante en Europe

Nightline Europe publie la deuxième édition de son *Mental Health Report*, un rapport sur la santé mentale étudiante en Europe. Fruit de la mobilisation de 32 Nightlines dans 6 pays européens (Allemagne, Autriche, France, Irlande, Suisse et Royaume-Uni) et réalisé avec l'appui d'un conseil scientifique composé d'experts pluridisciplinaires, ce rapport analyse plus de 23 000 contacts pris avec des étudiants en détresse au cours de l'année 2025.

Ce que révèlent les Nightlines européennes

En 2025, les bénévoles de Nightline Europe ont ainsi réalisé près de 5 000 permanences nocturnes, permettant de répondre à plus de 23 183 appels et tchats d'étudiants en besoin de se confier sur leur détresse ou celle de leurs proches. Parmi ces échanges d'une durée moyenne de 43 minutes, 60 % d'entre eux constituent des tchats, ce qui témoigne notamment d'une évolution des modes de recours des jeunes aux dispositifs d'écoute.

L'analyse scientifique de ces contacts met en évidence des préoccupations

récurrentes liées à la santé mentale et aux relations interpersonnelles, qui représentent à elles seules la majorité des contacts reçus. Les appelantes rapportent également de nombreuses situations liées aux études, aux difficultés financières, au logement, aux relations affectives ou encore aux incertitudes concernant l'avenir.

Derrière ces milliers de conversations, les étudiant·es ne parlent pas seulement de symptômes ni de troubles : ils parlent avant tout de solitude, de précarité, de violences ou d'incertitudes face à l'avenir, révélant une kyrielle de facteurs sociaux, relationnels et environnementaux.



En France, certaines des 7 thématiques et 16 sous-thématiques d'appel sont particulièrement prégnantes par rapport aux autres pays européens.

Comme dans la première édition du rapport, la « solitude » et le lien social demeurent un marqueur significatif de la détresse étudiante en France, confirmant cet enjeu comme facteur majeur de la fragilisation de la santé mentale étudiante.

Les motifs d'appels relatifs aux « relations amoureuses », à la « sexualité » ainsi qu'aux « violences » occupent également la première place du podium en France. Cumulées ensemble, les sous-thématiques relatives aux « relations romantiques » et aux « violences sexuelles » atteignent ainsi 23 % des échanges (contre 14,7 % en Allemagne). Les questions de « discriminations / harcèlement » et d'« image corporelle » représentent quant à elles 18 % des échanges.

Ces données font écho aux alertes récentes sur la montée en puissance des violences sexistes et sexuelles (VSS) et des discours masculinistes, qui « ne relèvent plus seulement de pratiques individuelles isolées, mais s'inscrivent dans des logiques collectives » selon le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes dans son état des lieux publié en janvier 2026.



Le suicide, première cause de mortalité chez les 15-29 ans dans l'Union européenne, demeure enfin l'un des signaux les plus préoccupants en France : il représente 12,5 % des contacts enregistrés chaque année en France et jusqu'à 14,3 % des tchats en 2025, soit les niveaux les plus élevés du réseau Nightline Europe.

Une santé mentale étudiante européenne toujours plus préoccupante

Les indicateurs européens témoignent d'une dégradation persistante de la

santé mentale des jeunes. Selon la Commission européenne, une personne sur deux âgée de 15 à 30 ans déclare avoir rencontré des difficultés émotionnelles ou psychosociales au cours des douze derniers mois. Dans le même temps, près de la moitié des jeunes adultes ayant besoin d'un soutien psychologique ne bénéficient pas d'une prise en charge adaptée.

Les données nationales confirment cette tendance. En France, les épisodes dépressifs chez les 15-29 ans ont augmenté de 21,5 % en 2024 tandis que les idées suicidaires continuent

de progresser chez les étudiant·es. Des constats similaires sont observés en Allemagne, en Autriche, en Irlande, en Suisse et au Royaume-Uni, où les difficultés psychiques des étudiant·es constituent désormais un enjeu majeur de santé publique.

Pour Nightline Europe, ces difficultés ne peuvent être comprises uniquement à travers une approche individuelle. Les étudiant·es sont confronté·es à des formes multiples de précarité, de discrimination et d'exclusion qui influencent directement leur bien-être psychologique. Les jeunes personnes LGBTQIA+, les personnes en situation de handicap ou encore les étudiant·es issus de milieux défavorisés demeurent particulièrement exposé·es à la détresse psychique.

Agir sur les causes structurelles de la détresse psychique

Pour Nightline Europe, la santé mentale étudiante doit être reconnue comme une question de justice sociale. Si le renforcement des services de soutien psychologique demeure indispensable, il ne saurait suffire à répondre à lui seul à l'ampleur des besoins.

Le rapport souligne l'importance de développer des dispositifs accessibles, inclusifs et adaptés aux réalités étudiantes, tout en agissant sur les facteurs structurels qui fragilisent la santé mentale des jeunes. Il met également en avant le rôle essentiel des initiatives portées par les pairs dans la lutte contre l'isolement, la réduction de la stigmatisation et l'identification précoce des situations de détresse.

Face à une crise qui touche l'ensemble du continent, des réponses coordonnées et durables sont aujourd'hui nécessaires. ■

[Télécharger le rapport](#)



Nightline et l'Afev créent un MOOC dédié à la santé mentale

Nightline France et l'AFEV s'associent pour co-construire un MOOC sur la santé mentale des jeunes engagés. Fruit de leurs expertises complémentaires — écoute, prévention et pédagogie d'un côté, mentorat et solidarité étudiante de l'autre — ce parcours vise à outiller durablement les étudiantes et bénévoles, afin qu'ils puissent mieux comprendre, agir et préserver leur équilibre psychique dans leurs engagements.

Un partenariat fondé sur des expertises complémentaires

Depuis plusieurs années, Nightline France agit pour améliorer la santé mentale des étudiant·e·s, à travers ses lignes d'écoute nocturnes, ses actions de prévention et ses outils pédagogiques. De son côté, l'AFEV mobilise chaque année des milliers d'étudiant·e·s autour de projets solidaires, comme le mentorat ou les colocations étudiantes, notamment auprès de jeunes en situation de vulnérabilité.

C'est dans ce cadre que l'AFEV a souhaité s'appuyer sur l'expertise de Nightline afin de co-construire un contenu fiable, rigoureux et ancré dans les réalités de terrain, en lien direct avec les enjeux de santé mentale rencontrés par les jeunes et les bénévoles engagés.

Un MOOC pour mieux comprendre et agir autour de la santé mentale

Fruit de ce travail collaboratif, le MOOC propose une approche pédagogique, progressive et accessible, permettant de mieux appréhender la santé mentale dans un cadre d'engagement. Il a pour vocation de sensibiliser aux enjeux de santé mentale, pour permettre à chacune et chacun de mieux connaître

ce sujet important tout en apportant des pistes pour se sentir mieux, et être mieux équipées pour parler santé mentale autour de soi.

Ce MOOC a vocation à outiller durablement les étudiant·e·s et bénévoles, en leur donnant des repères concrets pour agir avec justesse face aux situations de mal-être, mais aussi pour améliorer leur santé mentale par des actions positives. L'objectif n'est pas seulement de prévenir ou de réduire les difficultés, mais aussi de favoriser le fait d'aller mieux, de préserver l'équilibre psychique et de renforcer les ressources individuelles et collectives.

Faire de la santé mentale un pilier de l'engagement

Au-delà de la création d'un outil, ce projet illustre la volonté partagée de Nightline et de l'AFEV de faire de la santé mentale un sujet transversal,

pleinement intégré aux parcours d'engagement et de formation. En mutualisant leurs expertises, les deux associations affirment que la sensibilisation à la santé mentale est un levier essentiel pour renforcer l'impact des actions solidaires, prévenir les situations de détresse et favoriser des engagements plus soutenables et plus protecteurs dans la durée.

Ressources et engagements complémentaires

Au-delà de ce MOOC, Nightline et l'AFEV poursuivent leur engagement en faveur de l'engagement des jeunes et de lutte contre l'isolement, à travers des actions portées en pair à pair, d'écoute et de formation. ■

Découvrez le MOOC : <https://lnkd.in/eZBwSU2k>



Enquête sur les violences et harcèlements **sexistes** et **sexuels** dans les écoles d'architecture

Suite à une vaste enquête menée par l'UNEAP sur la santé mentale, le Ministère de la Culture lance un plan santé sur cinq ans (2022-27) afin de "garantir aux étudiants un environnement et un cadre d'études respectueux de leurs droits et favorable à leur bien-être et à leur réussite".

En 2023, l'Union Nationale des Étudiants en Architecture et Paysage (UNEAP) et la Fédération Sportive des Écoles d'Architecture (FSEA) collaborent pour réaliser un premier état des lieux et évaluer les progrès réalisés depuis la mise en place de ce Plan Santé par le lancement d'une enquête nationale sur la santé des étudiants de la filière.

En 2025, l'UNEAP décide de s'attarder sur l'un des volets du Plan Santé : les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS), sujet au cœur des préoccupations de l'association et des étudiant·es depuis plusieurs années. Elle lance son enquête au mois d'octobre pour recueillir l'avis des étudiant·es, des doctorant·es et des membres du personnel et pour sortir une première base quantifiée à ce sujet. L'objectif principal

de cette enquête est de quantifier les cas de VHSS dans les études d'architecture, et d'avoir des retours étudiants sur les dispositifs d'écoute et les formations VHSS. Comme en 2023, le souhait de l'UNEAP est de chercher à mettre en œuvre des solutions concrètes pour améliorer la qualité de vie et la santé des étudiants en architecture.

Les réponses à cette enquête sont claires et l'UNEAP fait le constat « qu'il y a encore beaucoup de travail pour éradiquer un maximum toutes les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS) dans nos écoles d'architecture. En 2025, nous sommes loin de ne plus avoir de victimes et témoins de cas VHSS ; cela nous alerte et nous motive à garder ce sujet au cœur de nos préoccupations ».

L'association fait le constat que bien que certaines actions demandées dans le Plan Santé aient été mises en œuvre, elles le sont de manière inégale dans les établissements, avec des manques

de communication et d'utilisation des moyens déployés.

L'UNEAP appelle à ne pas se contenter de campagne de sensibilisation, mais à former l'ensemble de la communauté des établissements, y compris les étudiant·es, sur les VHSS, via des formats plus dynamiques et en groupe restreint. A cela doivent s'ajouter un ensemble d'actions qui participent à lutter contre les VHSS : l'encadrement de soirées festives étudiantes dans les écoles, la mise en place de référent·es étudiant·es au sein des écoles, ou encore une meilleure prise en compte des actes pour empêcher toute récurrence

De manière plus globale, un engagement institutionnel et une coordination efficace entre les différents acteurs semblent essentiels pour mutualiser les bonnes pratiques et permettre d'accélérer l'amélioration de la santé des étudiant·es à l'échelle nationale. ■

[Voir le rapport : Enquête VHSS 2026](#)



Le secteur culturel mobilisé
**contre les violences
sexistes et sexuelles.**

#LaCultureDitStop

Cellule d'écoute psychologique et juridique www.violences-sexuelles-culture.org

Du lundi au vendredi - 9h à 13h et 14h à 18h ou par mail : violences-sexuelles-culture@audiens.org

**VIOLENCES
SEXISTES
SEXUELLES**

STOP

01 87 20 30 90

Logo of the Ministry of Culture

Logement étudiant : du diagnostic **territorial** à l'**action locale**

Après les élections municipales, le logement étudiant revient au cœur des stratégies des villes universitaires. Une note de veille réalisée pour l'AIRES examine la situation de 44 territoires de plus de 8 000 étudiants. Elle prolonge les propositions du livre blanc publié avec l'AVUF : mieux connaître les besoins locaux pour construire, avec les collectivités et les acteurs du logement, des réponses adaptées.



Peut-on développer l'enseignement supérieur sans se préoccuper de la façon dont les étudiants se logent ? Pour un nombre croissant de collectivités, la réponse est non. L'attractivité d'une formation ou d'un campus dépend aussi de l'existence de logements accessibles, bien situés et adaptés à la diversité des parcours étudiants.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la note de veille réalisée pour l'AIRES au lendemain des élections municipales. Elle passe en revue 44 communes et intercommunalités de France métropolitaine accueillant plus de 8 000 étudiants. Son objectif : apprécier

la place accordée au logement étudiant dans les nouvelles priorités locales et identifier les territoires où une coopération peut se développer.

La note observe plusieurs indices de mobilisation : la présence d'un observatoire territorial du logement étudiant, l'existence d'un schéma local de l'enseignement supérieur, les projets de résidences et l'ambition affichée pour la vie étudiante. Elle fait ainsi apparaître des situations très différentes, qui appellent autre chose qu'une réponse uniforme.

Dans les grandes métropoles universitaires, la demande est forte, mais le foncier rare et les loyers difficiles à contenir. La question n'est pas seulement de produire davantage : il faut aussi choisir des implantations proches des campus, desservies par les transports et intégrées à la ville. Dans les agglomérations en croissance, l'enjeu porte davantage sur la diversification de l'offre et l'équilibre entre les quartiers. Ailleurs, la priorité peut être la rénovation des résidences existantes ou une meilleure connaissance de la demande avant d'engager un nouveau projet.

Cette lecture territoriale fait écho au livre blanc publié par l'AIRES et l'Association des villes universitaires de France (AVUF), Résidences étudiantes et villes universitaires : suggestions

pour un développement harmonieux concerté. Celui-ci invite à ne pas opposer les différentes formes de logement, mais à les articuler en fonction des besoins locaux. Il propose notamment que chaque agglomération universitaire formalise un « pacte local du logement étudiant », associant les collectivités, les établissements, les opérateurs et les autres parties prenantes autour d'objectifs partagés.

Les deux documents sont donc complémentaires. Le livre blanc trace une méthode de coopération pour le mandat ; la note de veille aide à repérer les contextes dans lesquels cette méthode devra prendre forme. Entre une métropole où chaque terrain disponible compte et une ville moyenne qui cherche à conforter son offre de formation, les mêmes outils ne produiront pas nécessairement les mêmes réponses.

Le début de mandature offre l'occasion de transformer ce constat en projets. À condition de partir des besoins réels des étudiants, le logement peut devenir une composante à part entière des politiques universitaires et urbaines, plutôt qu'une difficulté constatée à chaque rentrée. ■

www.aires.fr

Latitude
cabinet d'ingénierie marketing
& services d'études

État des lieux des débuts de mandature
Note de veille

"Observer pour mieux détecter les opportunités de développement"

Une étude réalisée pour



L'Accueil-Welcome Desk de Toulouse : **un modèle d'innovation sociale au service des étudiants**



Rendez-vous du
logement étudiant

L'Accueil-Welcome Desk de
Toulouse : un modèle d'innovation
sociale au service des étudiants

Lors de l'atelier des RDVLE du 16 juin dernier, nous avons invité Assia Bouhiri, responsable de l'Accueil-Welcome Desk de la Comue de Toulouse et Arthur Cros en charge du logement dans ce dispositif. Nous leur avons demandé de revenir sur le montage et l'activité de ce service, exemple territorial de partenariats et d'une dynamique territoriale pour faciliter l'accueil et principalement l'accès au logement des étudiants.

Actualité oblige, alors que les résultats de Parcoursup tombent et que les inscriptions des étudiants internationaux battent leur plein, la question de l'accueil et du logement étudiant reste plus que jamais d'actualité. À Toulouse, la **Comue de Toulouse** (Communauté d'Universités et Établissements) a su anticiper ces enjeux en créant, dès 2015, un « **Accueil-Welcome Desk** » (guichet unique) et un site web « **Welcome Desk** » qui font aujourd'hui figure de modèle. Avec **15 établissements, 7 organismes de recherche, 17 000 personnels et 110 000 étudiants** – pour un total de **32 000 diplômes délivrés**

chaque année –, elle incarne une dynamique territoriale reconnue, couronnée par le titre de **première ville étudiante de France** selon *L'Étudiant*.

Un guichet unique né d'une histoire ambitieuse

L'histoire de l'Accueil-Welcome Desk remonte à l'époque du **Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)**, transformé en Comue sous l'impulsion de la **loi Fioraso de 2013**. **Assia Bouhiri**, qui en a retracé la genèse, rappelle que ce projet a pu prendre son essor grâce à des **financements IDEX** et à des **partenariats**

solides avec les collectivités locales – Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole et Région Occitanie. Les locaux initiaux, exigües et inadaptés à l'accueil du public, ont cédé la place à un **espace de 310 m² en open-space**, offrant une libre circulation et un environnement optimal.

Contrairement à d'autres structures comme le **Saieo de Montpellier** ou la **CNI de Rennes**, souvent rattachées aux services de relations internationales, l'Accueil-Welcome Desk de Toulouse est **intégré au service vie étudiante**. Cette particularité lui permet d'accueillir **tous les étudiants**,



Communauté
d'universités
et établissements
de Toulouse





Rendez-vous du Logement étudiant

L'Accueil-Welcome Desk de
Toulouse : un modèle d'innovation
sociale au service des étudiants

sans distinction de nationalité, d'établissement d'inscription ou de niveau d'études et d'étendre son périmètre aux étudiants en **BTS, CFA ou apprentissage**. « *Centraliser les services pour simplifier les démarches des étudiants, tout en désengorgeant les administrations centrales comme la CAF ou la Préfecture* », telle était la double ambition initiale.

Une organisation partenariale innovante

Le fonctionnement de l'Accueil-Welcome Desk repose sur une **convention partenariale** où les locaux et la sécurité sont mis à disposition **sans contrepartie financière** pour les partenaires. Parmi eux, on trouve la **Préfecture de Haute-Garonne**, le **Crous Toulouse Occitanie**, la **CAF de Haute-Garonne** et le **Rectorat de Toulouse**, avec son **CIO du Sup**. La **CPAM de Haute-Garonne** est également présente de manière hebdomadaire **de septembre à janvier** depuis trois ans.

Le **pôle Accueil-Logement - Droit au séjour**, dirigé par **Assia Bouhiri**, repose sur trois missions principales : le **logement étudiant**, le **droit au séjour** (avec la Préfecture sur place pour du conseil et de la médiation en temps réel) et la **qualité de service**

continue, encadrée par le référentiel **Service Public +** de la DITP. Les objectifs sont de permettre un accompagnement global des publics de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ainsi que faciliter l'accès aux droits afin de favoriser les réussites étudiantes.

Des chiffres qui parlent

Depuis son ouverture en **2015**, l'Accueil-Welcome Desk affiche une fréquentation remarquable : entre **45 000 et 50 000 visites par an** (47 862 en 2024-2025), soit un cumul de **516 000 visites**. La satisfaction est également au rendez-vous, avec des scores de **9,3/10** pour les agents de la Comue et **9,4/10** pour les partenaires. **30 % des visiteurs sont des primo-arrivants**, et en **septembre**, mois de la rentrée universitaire, le guichet enregistre entre **250 et 300 visites par jour** (soit environ 7 000 visiteurs sur le mois), avec **800 demandes d'information traitées** (dont 80 concernant spécifiquement le logement) et **568 réponses apportées par mail**. « *Notre réactivité est notre atout majeur* », souligne **Assia Bouhiri**, « *bien supérieure à celle des administrations centrales* ».

Pour toucher son public, l'Accueil-Welcome Desk déploie une

stratégie proactive : participation aux **forums de rentrée**, présence aux **salons de l'enseignement supérieur** (InfoSup, salons locaux dans les territoires et en Andorre) et engagement dans des **dispositifs de lutte contre les déterminismes sociaux** (Cordées de la réussite). « *L'objectif est de vulgariser l'administration française pour ces publics, souvent désorientés par la complexité des procédures* », explique-t-elle.

La mission logement : un pilier stratégique pour la Comue

Si l'AccueilWelcome Desk se distingue par son approche globale, c'est la **mission logement**, portée par **Arthur CROS**, qui en constitue l'un des piliers les plus ambitieux. « *Avec un public de près de 100 000 étudiants à accompagner, notre vision est à la fois préventive et curative : faciliter l'accès au logement et lutter contre les situations d'urgence* », résume-t-il.



Un héritage ancré dans l'histoire locale

La mission logement a été **intégrée dès l'époque du PRES**. À cette époque, la Comue gérait déjà deux dispositifs locaux : la **garantie locale Midi-Pyrénées (2010-2015)**, financée par la Région, qui permettait d'agir comme prescripteur, à l'image de **Visale** aujourd'hui, mais à l'échelle locale. ****« L'aide Instal'toit »**, portée par la mairie de Toulouse, visait quant à elle à soutenir financièrement les étudiants dans leur installation.

Ces deux dispositifs ont posé les bases de l'expertise actuelle de l'Accueil-Welcome Desk. La **loi ESR (Fioraso) de 2013** a marqué un tournant en renforçant la coordination territoriale. En **2015**, le guichet unique a vu le jour, intégrant naturellement la mission logement. Puis, en **2016**, le **premier Schéma d'Amélioration de la Vie Étudiante (SAVE)** a été lancé, co-porté par l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (ancien nom de la Comue) et le Crous. En **2021**, la **deuxième édition du SAVE**, décalée d'un an en raison de la crise du COVID, a notamment marqué un **renforcement significatif** de la mission logement, s'appuyant sur une **grande enquête vie étudiante** menée auprès de **plus de 10 000 répondants**. « *Ce schéma reste toujours notre référence aujourd'hui* », précise **Arthur CROS**.

Deux axes stratégiques pour répondre à un enjeu majeur

Face à un public de **près de 100 000 étudiants**, la mission logement s'articule autour de **deux axes principaux**.

Le **premier axe** vise à **faciliter la recherche de logement et éviter les situations d'urgence**. « *Il se décline en trois sous-objectifs* », explique **Arthur CROS** : répondre aux besoins spécifiques des étudiants en **mobilité géographique** (primo-arrivants, futurs étudiants), avec une information adaptée sur les **procédures d'accès au logement**, le **contexte local** et le **coût de la vie** ; structurer l'accompagnement des étudiants **internationaux** (Erasmus, free-movers) ; et identifier les situations de **mal-logement**, souvent **multifactorielle** (précarité économique, isolement, manque de connaissances). « *À 18-19 ans, un étudiant arrivant dans une nouvelle ville peut se retrouver totalement démuni, sans réseau ni connaissance de ses droits. Notre mission est donc de faciliter l'accès à ces droits et de lutter contre l'exclusion par le logement* », souligne-t-il.

Le **deuxième axe** concerne le **développement de logements étudiants adaptés**, avec l'ambition de contribuer à la **construction et à la réhabilitation de logements** conçus pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants.



Rendez-vous du
Logement étudiant

L'Accueil-Welcome Desk de
Toulouse : un modèle d'innovation
sociale au service des étudiants

Des actions concrètes de prévention et de pré-accueil

Pour éviter que les étudiants ne se retrouvent en situation d'urgence, la mission logement mise sur une **stratégie de prévention et de pré-accueil**.

Le **site web du Welcome Desk** et une **veille permanente** permettent de **mettre en visibilité le contexte local** et de **diffuser une information actualisée** via plusieurs canaux : accueil physique, site internet, réseaux sociaux ou guide du logement.

La **note d'information pratique sur le logement**, destinée aux primo-arrivants, est déclinée pour **28 établissements et partenaires**. « *Elle est mise à disposition des établissements et envoyée aux étudiants en amont de leur arrivée, au moment où ils reçoivent leur acceptation* », détaille **Arthur CROS**. Son contenu couvre le **coût de la vie et du logement** à Toulouse, les **critères d'accès aux logements Crous**, les **liens vers les dispositifs locaux et nationaux**, et un **pas-à-pas détaillé** pour faciliter la recherche de logement.

Les **webinaires de préparation au départ**, initiés avec **Campus France** et co-portés par la Comue, visent à **conseiller les étudiants avant leur arrivée**. « *Organisés dès mai-juin, au moment où les futurs étudiants reçoivent leurs acceptations, ces webinaires s'adressent aux primo-arrivants* », explique **Arthur CROS**. En **2025**, le webinaire « *Trouve ton logement à Toulouse* » a réuni **404 participants** lors de deux sessions (français et anglais). « *Les étudiants reçoivent ensuite le support de présentation complet, avec tous les liens*





Rendez-vous du Logement étudiant

L'Accueil-Welcome Desk de
Toulouse : un modèle d'innovation
sociale au service des étudiants

cliquables, et sont invités à rejoindre des groupes WhatsApp pour échanger et trouver des colocations ». Suite au succès de cette initiative, **trois webinaires supplémentaires** ont été organisés en 2025 avec des établissements locaux.

Le **guide du logement étudiant**, mis à jour chaque année et disponible en version numérique et papier, constitue une **ressource exhaustive** pour les jeunes qui découvrent la vie autonome. « Il regroupe toutes les informations essentielles : procédures à suivre, droits à connaître, pièges à éviter, dispositifs locaux comme *Instal'toit* ou nationaux comme *Visale* et *DossierFacile* », précise Arthur CROS.

Identifier et caractériser les situations de mal-logement

Pour mieux cibler ses actions, la mission logement travaille depuis plusieurs années à **identifier et caractériser** les situations de mal-logement, en collaboration avec les **services sociaux interuniversitaires** et le Crous.

Des discussions pour la relance d'un **Observatoire Territorial du Logement Étudiant (OTLE)**, ont été relancés en 2024-2025, il sera porté par l'**Agence d'Urbanisme de Toulouse (AUAT)**, le Crous, la Comue et Toulouse Métropole. « Son objectif est de connaître finement le contexte du logement étudiant et son évolution dans le temps », explique Arthur CROS. La mise en œuvre devrait être effective pour la fin d'année 2026. Des **enquêtes à grande échelle sur la vie étudiante** sont également menées tous les 3 ans la dernière en date a recueilli plus de 11 000 réponses exploitables pour identifier les enjeux auxquels sont confrontés les étudiants et construire un plan d'action adapté.

L'accompagnement individuel, cœur de la mission

« L'accompagnement individuel reste le cœur de notre mission », insiste Arthur CROS. « Il permet de comprendre

finement les situations de chaque étudiant, d'identifier les obstacles spécifiques et de trouver des solutions sur mesure ».

Les chiffres de la période de rentrée (septembre-novembre 2025) sont éloquentes : **90 demandes de premier niveau** (questions basiques : comment envoyer un message à une résidence, qu'est-ce qu'un dossier locatif, à quoi sert une assurance habitation, quels sont les droits CAF) ; **31 accompagnements poussés** pour des étudiants en situation de mal-logement ou de précarité multifactorielle ; **+100 informations délivrées par mail**. « L'objectif est clair : prévenir les situations d'urgence en fournissant rapidement les bonnes informations », résume-t-il.

Des leviers d'intervention pour débloquer les situations

Plusieurs leviers sont utilisés pour **débloquer les situations** et aider les étudiants à accéder à un logement stable.

La **présence physique des partenaires** au sein de l'Accueil-Welcome Desk permet de **résoudre des problèmes concrets** en temps réel. « Expliquer à un étudiant quand ses APL vont arriver ou quand sa garantie Visale sera validée lui permet de stabiliser son budget et d'éviter le stress », illustre Arthur CROS.

Le **partenariat avec Visale** est une évolution particulièrement efficace. « Avec l'augmentation du nombre de demandes ces dernières années, certains dossiers peuvent rencontrer des blocages pour des raisons mineures : une ombre sur le scan d'un passeport, un problème technique sur un document... », explique-t-il. « Ces blocages génèrent un stress considérable pour les étudiants, surtout quand un propriétaire attend la garantie pour signer le bail ». La solution mise en place est simple mais redoutablement efficace : **Arthur CROS a établi un contact direct avec les référents Visale au niveau local**. « Dès qu'un dossier est bloqué, je récupère

les informations de l'étudiant et les transmet à Visale. Sous 48 heures, si l'étudiant est éligible, le dossier est débloqué ». Résultat : l'étudiant peut **poursuivre son processus d'entrée dans le logement sans délai**.

Une mission indispensable et chronophage

Pour Arthur CROS, la mission logement est **indispensable** pour plusieurs raisons. « D'abord, un besoin clairement identifié : la demande d'information est forte et constante, comme en témoignent les chiffres de la rentrée 2025 ». Ensuite, « une continuité de service essentielle : être présent toute l'année, du lundi au vendredi, permet de répondre aux urgences et d'accompagner les étudiants à chaque étape de leur parcours ». Enfin, « une approche globale : en combinant prévention, identification des besoins et accompagnement individuel, l'Accueil-Welcome Desk couvre l'ensemble des situations ».

« Cette mission, bien qu'exigeante en temps et limitée en ressources, est absolument essentielle pour améliorer les conditions de vie des étudiants et éviter que des situations de précarité ne s'aggravent », conclut-il. « Sans cet accompagnement, de nombreux étudiants se retrouveraient dans des situations critiques, avec des conséquences lourdes sur leur parcours universitaire et leur bien-être ». ■

www.rdvle.com



RÉSIDENCES ÉTUDIANTES ET VILLES UNIVERSITAIRES : SUGGESTIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX CONCERTÉ



n°185 page 24



■ **Adresse** : 5, rue Louis David 93170 Bagnolet ■ **E-mail** : redaction@universites-territoires.fr ■ **ISSN** : ISSN 2263-8431 ■ **Infos légales** : SAS Edition de revue et périodiques (5814Z) au capital de 1000 Euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 843 009 267 00017 ■ **Directeur de la publication** : Nicolas Delesque ☎ 0678391349 ■ **Création graphique** : Babette Stocker / Crouitch Conception

■ **Tarifs d'abonnements** : Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT ■ **Parties prenantes** : Convention particulière ■ **Comité éditorial** : Nicolas Delesque, Philippe Campinchi, François Perrin, Jérôme Sturla (Afev), Pierre Yves Ollivier, Florence Charlier (Fnau), François Rio (Avuf), Orane Maquin (ESN) et Justine Crabouillet (SMERRA) ■ **Crédits photos et iconographies** : Partenaires - DR - Adobe Stock